

# Canton de Vaud, 1960 : 429'512 habitants

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **36 (1964)**

Heft 8

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-125634>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 1960: 429 512 habitants

18

M. Ayer déclare qu'il serait heureux de participer à un tel débat qui vient à son heure.

Sur le plan fribourgeois, on arrive à l'étape où des réalisations sont devenues possibles, le Tribunal fédéral ayant donné raison aux promoteurs de l'initiative contre le Grand Conseil. L'Etat de Fribourg, enfin, a donné son accord pour la garantie d'un prêt en deuxième rang jusqu'à 17 millions de francs. Les mesures contre la surchauffe rendent cependant difficile l'octroi de nouveaux capitaux. On serait donc très heureux d'en discuter sur une base plus large. M. Weiss déclare que le Comité central a été saisi de cette question depuis l'année dernière. La Société coopérative de cautionnement, qui avait permis tant d'espoirs, ne remplit plus son but. Elle ne veut pas consentir à mettre des capitaux à disposition pour 95 % des travaux, comme il serait nécessaire. La proposition a été faite de créer un nouveau fonds, géré par le Comité central de l'USAL.

C'est le Comité central qui n'a pas, à notre avis, une activité suffisante, comme M. Maurer l'a signalé à Interlaken.

La ville de Zurich, depuis bientôt vingt-cinq ans, offre des prêts qui couvrent jusqu'à 94 % des réalisations.

M. Jeanneret, de « Mon Logis », à Neuchâtel, souligne qu'il s'agit là d'un problème extrêmement important. Les mesures contre la surchauffe ont limité les capitaux disponibles dans tous les cantons. Il est essentiel et très important que l'Union suisse pour l'amélioration du logement s'occupe de ce problème. Même l'AVS, qui prêtait à 2 3/4 % autrefois, demande maintenant du 4 %, base sur laquelle il devient impossible d'entreprendre la moindre réalisation.

En conclusion, le débat proposé par M. Schumacher sera organisé dès que possible.

L'assemblée sera tenue au courant.

M<sup>me</sup> Bisang prend la parole au nom de M<sup>me</sup> Girard et remercie la Section romande de l'USAL d'avoir accepté l'adhésion de la « Demeure féminine » de Vevey.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée statutaire est close à 11 h. 30. Le secrétaire : F. Hermenjat.

Nous espérons reproduire l'exposé de M. François Picot, sur « La propriété par étage », dans notre prochain numéro. (Réd.)

**Depuis le dernier recensement (1950), la population a augmenté de 13,8 %**

**Depuis 1850, elle a plus que doublé**

Les résultats du recensement de 1960 pour le canton de Vaud viennent d'être publiés par le Bureau fédéral des statistiques. On y apprend notamment que la population des 386 communes vaudoises a passé, en dix ans, de 377 585 à 429 512 habitants, soit une augmentation de 13,8 %. Elle a plus que doublé depuis 1850, faisant un bond de 215 %.

Deux cent cinquante-sept communes enregistrent pourtant une diminution plus ou moins importante : les plus grands reculs sont signalés à Leysin (– 47,2 %) – diminution imputable à la fermeture des sanatoriums – Chanéaz (– 35 %), Vugelles-la-Mothe (– 34 %), Mézery-près-Donneloye (– 32,1 %), Champmartin (– 30,6 %) et Cerniaz (– 29,8 %).

Mais ces pertes sont compensées par les augmentations des districts de Lausanne (+ 28,6 %), Morges (+ 27,1 %), Nyon (+ 18,7 %), Yverdon (+ 15,8 %), Vevey (+ 13,4 %), La Vallée (+ 8,4 %), Lavaux (+ 2,8 %) et Grandson (+ 1 %).

### Prilly en tête

Les communes où la population a le plus augmenté sont Prilly (+ 111,2 %), Renens (+ 87,8 %), Lonay (+ 87,3 %), Pully (+ 78,9 %), Ecublens (+ 76,5 %), Paudex (+ 66,6 %), Bogis-Bossey (+ 51,6 %), Epalinges (+ 53,8 %), Crissier (+ 53,3 %) et Bussigny-près-Lausanne (+ 51,8 %).

La capitale vaudoise, en passant de 106 807 à 126 328 a augmenté de 18,3 %. L'agglomération lausannoise comptait en 1960 environ 180 000 habitants. Les communes qui enregistrent une augmentation sont généralement les communes industrielles ou résidentielles.

### Plus de naissances que de décès

Le mouvement de la population indique, par 1000 habitants, 13,3 naissances et 10,6 décès, soit un excédent de naissances de 2,7.

La répartition des habitants donne, pour 1000 habitants, 147 bourgeois de la commune de résidence,

## La construction en Suisse et dans le canton de Vaud en 1963

19

397 Vaudois établis dans d'autres communes et 330 Confédérés, soit 87,4 % de Suisses.

### Etrangers : 12,6 %

Les 54 293 étrangers (12,6 %) se répartissent comme suit : 29 183 Italiens, 6752 Français, 3870 Allemands, 833 Autrichiens, 37 ressortissants du Liechtenstein, 8518 ressortissants d'autres Etats d'Europe et 4024 ressortissants d'Etats extra-européens.

### Plus de catholiques, moins de protestants

La répartition confessionnelle donne d'intéressants renseignements : alors qu'en 1860, les protestants formaient 93,6 % de la population, ils ne sont plus maintenant que 70,1 %. Les catholiques romains ont passé à 27,1 %, les catholiques chrétiens rétrogradent de 0,2 % à 0,1 %, les israélites passent de 0,5 % à 0,6 % et le nombre de personnes d'autres religions — ou sans religion — est monté de 1,3 % à 1,5 %.

Le français est la langue maternelle de 79,2 % de la population (1860 : 88,9), l'allemand de 11 %, l'italien de 6,7 %, les autres langues se partagent les 3,1 % restants.

### 2,9 personnes par appartement

Les bâtiments habités sont au nombre de 56 561, les ménages de 139 639 (1860, respectivement 33 046 et 46 622). Il y a 8,3 personnes par maison et 3,1 par ménage (1860, respectivement 6,5 et 4,6). L'occupation par appartement est de 2,9 personnes.

Il s'est écrit et dit déjà tant de choses à propos de la construction dans notre pays que l'on pourrait hésiter, de prime abord, à en faire le sujet d'une étude et d'un article. Pourtant, à y regarder de plus près, il semble utile au contraire d'ajouter ou d'opposer aux appréciations nombreuses qu'a suscitées ce secteur vital de notre économie, des constatations de fait fondées sur des chiffres.

Maintenant que sont connues les données de 1963 élaborées par le délégué aux possibilités de travail et par le Bureau fédéral de statistique, il est intéressant en tout cas de mettre en évidence quelques aspects particulièrement saillants de cette documentation en les situant dans le temps et en les analysant par nature (répartition des travaux selon le maître de l'ouvrage) ou par régions (répartition géographique par cantons).

Bien entendu, les chiffres et graphiques ci-après montrent avant toutes choses combien intense et générale a été l'activité de la construction dans notre pays en 1963, au point d'atteindre un niveau qui pourrait bien être un *record* dans la phase d'expansion actuelle tout au moins. Quoique l'on puisse penser en effet des mesures prises ou à prendre pour freiner tout particulièrement le secteur de la construction. Il faut s'attendre que ces dernières exercent très prochainement, si elle n'est pas déjà déclenchée, une action de retardement et de sélection sur les travaux en cours ou en projet. Or, même si les avis divergent sur l'opportunité et l'efficacité des moyens mis en œuvre, nul ne conteste que cette action s'impose indiscutablement, avec d'autres, pour ramener notre appareil de production à un rythme plus régulier et plus équilibré. Selon les recensements officiels, les travaux exécutés l'an dernier sur l'ensemble du territoire suisse ont atteint près de *10 milliards de francs*, dépassant ainsi de 1,5 milliard les investissements de l'année précédente. Voici, mis en regard par catégories, les chiffres des ouvrages *projetés* et effectivement *réalisés* en 1963 et, par comparaison, ceux de 1962.

### La construction en Suisse

(en millions de francs)

1962

| Travaux publics                        | Projetés | Réalisés |
|--|----------|----------|
| Routes . . . . .                       | 1132     | 920      |
| Autres travaux de génie civil. . . . . | 819      | 648      |
| Bâtiments . . . . .                    | 1296     | 3 247    |
|  |          | 955 2523 |